Vincentiana, Janvier-Mars 2010

« C.M. : Avance au large » (« Duc in altum »)

O, La créativité de la C.M. dans sa mission de formatrice du clergé est loin d'être épuisée : « Ecclesiasticos adjuvare »

par Luis Vela Marrodán, C.M.

PREPARATION (4)

1. *Une heureuse intuition*

- J'ignore qui a élaboré le discours du Pape. Mais la finale de ce texte, disant, *« C'est de Rome que nous venait ce qui nous a rejoints à Rome »* : a trouvé un tel écho à l'assemblée générale que, tant le début que la finale du document élaborés par l'assemblée sont une copie littérale de cette HEUREUSE conclusion du discours papal : *« Duc in altum. – Avance en eau profonde (Luc. 5, 4). – Ne craignez pas de jeter les filets pour pêcher. – Le Seigneur lui-même sera votre guide »*.
- Y compris la crainte de la C.M. Ici exprimée, c'est un point intéressant que je ne tarderai pas à rappeler.

2. *Le discours du Pape : il nous offre une FORMULE pour SURVIVRE en vivant en PLENITUDE*

- Et, cette formule m'amène à évoquer (à la façon romaine, en fin de compte) le dieu Janus (Celui qui avait deux visages et qui regardait à la fois vers le passé et vers le futur) :
  - « Ne craignez pas de foncer vers le large ».
  - « Ces deux aspects (évangéliser les pauvres – être formateurs de clergé) continuent à occuper un lieu central ».
- Audace en matière de créativité – à partir d'un noyau immuable : C'est la merveilleuse formule que je lis dans le discours du Pape : *« Répondant généreusement aux nécessités de l'Église de son époque, Saint Vincent de Paul a placé l'évangélisation des pauvres et la formation du clergé au centre de sa vision de votre congrégation.*

Au fur et à mesure qu'elle a grandi et s'est étendue dans le monde, votre apostolat a assumé, comme c'est naturel, beaucoup de nouvelles formes, mais ces deux aspects continuent à occuper le centre ».

3. *Un défi pour le futur, qui est resté dans l'ENCRIER du document final de l'Assemblée générale de 2004*

- Jusqu'au discours du Pape, il y avait **TROIS DEFIS,** que durant plus d'un an, et par l'initiative de la commission préparatoire, toute la Congrégation a continué à célébrer, au point de les faire arriver jusqu'à l'assemblée générale, avec l'infinie variété de la géographie spirituelle et la psychologie personnelle de chaque missionnaire.
- Et, avec un titre **DEFIANT** (« un regard audacieux vers le futur ») : la commission qui prépare le document final, présente ainsi à l'assemblée générale, ces **trois défis :**

  1º **REVITALISER** notre vocation.

  2º **RENFORCER** notre activité apostolique.

  3º **RENOVER** notre vie communautaire.
- Et, la « **FORMATION DU CLERGE** » **:**
  - ♦ que nous présente si clairement le discours du Pape,
  - ♦ comme quelque chose que Saint Vincent A SITUE au CENTRE de sa vision de la Congrégation – et comme une chose qui doit continuer à occuper le point central dans la C.M... la formation du clergé, AU POINT QUE on ne voit plus dans le document final quand on aboutirait parfaitement à réaliser l'un ou l'autre de ces TROIS défis ou tous à la fois.
- J'entends encore la voix du Pape, comme s'il s'agissait du cri de la **CONSCIENCE COLLECTIVE** de la congrégation, qui nous secoue et nous presse de reprendre parmi les DEFIS audacieux : celui de la formation du clergé et à en IMPREGNER avec toute la créativité qui la remplit, dans le document final de l'assemblée générale de 2004, cet autre aspect de la C.M. : L'évangélisation des pauvres.

4. *Comme un signe de ma foi dans laquelle continue à rester encore vivante la créativité de la C.M. en vue d'accomplir la fin que lui a laissée son fondateur (« ecclesiásticos adjuvare ») j'élabore mon étude et ses trois parties*

1º Les tensions depuis le début.

2º Les tensions du moment actuel : Changement d'époque.

3º Elles sont bienvenues ces tensions... tant que nous ne perdons pas la route.

Avec une **CONCLUSION :** Être toujours missionnaires rien de plus – rien de moins.

1º TENSIONS DEPUIS LA NAISSANCE

- ***En dépit des SAGES PREVISIONS de Monsieur Vincent***

♦ Non seulement le fondateur avait indiqué très clairement ses buts : Quelle était la fin unique de la C.M. et ses TROIS ASPECTS inséparables : *(1. Se livrer à la perfection propre. – 2. Evangéliser les pauvres. – 3. Aider les ecclésiastiques)* (conf. RR.CC. I, 1).

♦ Au Nº 2 du même chapitre Ier des Règles Communes, Monsieur Vincent établit : quelles sont les œuvres à travers lesquelles la C.M. (*composée de clercs et de laïcs* : « Eclesiasticis et laicis ») devra réaliser cette fin UNIQUE qu'il vient de mentionner.

➢ Et il énoncera HUIT tâches (« munus ») pour les ECCLESIASTIQUES :

1. Parcourir villes et villages (« oppida et pagos ») à l'exemple du même Christ et des disciples et y distribuer, aux petits le pain de la parole divine, en prêchant et catéchisant.
2. Persuader et recevoir (« suadere et excipere ») les confessions générales de toute la vie antérieure.
3. Arranger procès et discordes (« jurgia et lites »).
4. Fonder la confrérie de la charité.
5. Diriger les séminaires externes érigés dans nos maisons et y enseigner.
6. Donner les exercices spirituels.
7. Convoquer et diriger dans nos maisons (« apud nos ») : des conférences d'ecclésiatiques externes.
8. Aller à la recherche (« obire ») d'autres travaux, fixes ou conformes, des tâches précédentes.

➢ Les LAICS ont une seule tâche : AIDER les ecclésiastiques en tous les ministères précédents.

♦ Et, je crois que la tâche signalée au Nº 8, pour les ecclésiastiques, comprend une formule PREVENTIVE des conflits :

➢ La C.M. pourra s'occuper d'autres travaux (« alia munia »)...

➢ Pourvu qu'ils soient fixés et en conformité (« deservientia et conformia ») à ceux précédemment cités.

➢ Et qu'ils soient ***épisodiques*** (« Obire ») : autrement dit, **sans s'y installer,** comme s'il s'agissait de quelque chose de substantiel parmi les tâches de la C.M.

N.B. Je crois qu'il y a déjà ici un éclairage pour remédier à une compulsion excessive de la C.M. au SERVICE DIRECT des pauvres (conf. v.gr. Doc. Fin. page 8).

♦ Et, il existe encore une prévision de tensions dans la communauté, que Saint Vincent a prévues dès le début et qui se retrouvent partout, v.gr. RR.CC. XI, 8 :

➢ Il s'agit de la PERMISSION DU SUPERIEUR.

➢ Même les tâches prévues parmi les huit mentionnées dans RR.CC. I, 2, comme la troisième (« arranger les procès et les discordes ») ne doivent pas être entreprises sans la permission du supérieur » « *pour que la charité soit bien ordonnée par l'obéissance* ».

● ***Une tension EXPLICITE et une solution PRAGMATIQUE***

♦ En dépit de toutes ces précautions, la tension se présente et Saint Vincent la reprend en RR.CC. XII, 12 :

➢ Ministères envers les ecclésiastiques externes...

➢ Ou, des missions ?

♦ D'après les mots du N° 12, il semblerait que les MISSIONS n'avaient pas priorité sur les autres ministères domestiques.

♦ Et le fondateur est ***tranchant,*** pour mettre les choses à leur place : « *Tous et chacun entendaient ("omnes et singuli") que ces ministères ne doivent pas être négligés ("negligi") sous le prétexte des missions* ».

➢ Et il tranche la question en ajoutant que l'antique assertion de la sagesse millénaire : « Haec oportet facere et illa non omittere » : Il est nécessaire de faire ceci, sans omettre cela.

➢ Et, au cas où quelqu'un éprouvait quelque remords caché (peut-être est-ce le même, inconsciemment) il ajoutera : « *A ces deux tâches nous sommes obligés, presque également ("fere aequaliter") bien que les missions doivent être préférées* ».

♦ N'est-elle pas valide pour l'évidente négligence actuelle, même jusqu'à la formation du clergé, dans le Doc. Fin. As. Gen. 2004, la phrase : « Haec opportet facere et illa non omittere ? ».

2º TENSIONS DU MOMENT ACTUEL : CHANGEMENT D'ÉPOQUE

- ***Une CREATIVITE impressionante et audacieuse***

♦ Le Doc. Fin. As. Gén. 2004 : est impressionant et audacieux, dans sa créativité : quand si on le confronte au défi, pour la C.M., d'être « EVANGELISATRICE DES PAUVRES » :

➢ V.gr. en nous lançant dans la mission, avec toute la famille vincentienne... ou, en acceptant, en plus, une vie communautaire de nouveau style, avec les laïcs fonctionnant en mission... (conf. pag. 5).

➢ Ce qui soulève des tas d'interrogations qui, difficilement, peuvent passer, pour le moment, pour une belle utopie, je le crois, moi.

♦ Mais, le défi de la « **FORMATION DU CLERGE** » n'apparaît presque pas... Je le perçois, dans le document, comme s'il s'agissait d'un touriste perdu sur une route étrangère.

♦ En réalité,

– La créativité de la C.M. ne s'est-elle pas épuisée lorsqu'elle a assumé le défi de l'évangélisation des pauvres et qu'il ne lui est plus resté de créativité pour rien d'autre ?

– En réalité, l'église n'a plus besoin de nous pour rien dans notre mission de formateurs du clergé ?

– Ou bien, est-ce que nous-mêmes nous croyons vraiment, ce que le Pape nous a rappelé : « *Ces deux aspects ("évangélisation des pauvres et formation du clergé") occupent toujours un poste central dans la vie de la C.M.* » ?

– Serait-ce que la C.M. refuse de REGARDER EN FACE cette partie de son histoire et de sa vie, et même de sa raison d'être dans l'église ?

– Est-ce si difficile pour la C.M. de PROJETER, simplement, dans le XXIe siècle, ce qu'elle a DEJA FAIT au moment de sa naissance, par exemple, offrir ses maisons et ses missionnaires au clergé diocésain, pour aider les églises locales qui ont besoin de nous et que nous pouvons leur offrir... bien qu'il ne s'agisse que d'un accueil cordial dans les moments critiques que vivent si fréquemment aujourd'hui les prêtres diocésains ?

– Est-il impossible, pour une province ou une région : de créer une organisation d'aide au clergé diocésain, et de l'offrir aux évêques

de cette nation ou de cette région, en nous chargeant nous mêmes de son financement, comme nous le faisons par exemple avec les missions internationales ?

– Qu'est-ce qui t'arrive, Congrégation de la Mission, face à l'héritage de ton fondateur, à savoir la FORMATION DU CLERGE ?

- « ***Ne craignez PAS*** »

♦ La crainte de la C.M., telle qu'elle apparaît dans le discours du Pape, nous a rejoints ici par suite d'un carambolage mystérieux du destin.

♦ Il s'agit d'une CRAINTE REELLE, qui réside en nous. Mais,

– Quelle est notre CRAINTE ?

– D'où vient cette crainte, en nous, que le même Pape doive nous demander de vivre en fonction de ce qu'il demande et que nous nous y risquions, en dépit de sentir cette crainte ?

– Est-ce un tel risque, pour la C.M., de créer de **NOUVELLES FORMES** d'aide au clergé, sans abandonner les façons traditionnelles de travailler dans les séminaires diocésains, comme nous l'avons fait depuis notre fondation ?

– Craignons nous notre propre impréparation, puisqu'il s'agit de quelque chose de nouveau dans la C.M. ?

– Mais, nous manque-t-il une préparation tellement spéciale pour, par exemple, donner des retraites au clergé... au point que nous ne puissions pas l'assumer, pas même de manière imparfaite ?

– Ou bien, notre auto-estime de groupe a-t-elle atteint des niveaux si bas qu'elle nous fait penser que l'église n'a plus besoin de nous, dans notre mission de FORMATEURS DU CLERGE ?

– Y a-t-il plus de risques à créer de nouvelles formes d'aide au clergé, qu'à élever notre ministère d'EVANGELISATION DES PAUVRES jusqu'à la création de communautés mixtes, comme nous le propose le document final de l'assemblée générale ?

– Ou bien, avons-nous peur d'échouer pour ce dont on dit que : « Prêcher à des curés – confesser des religieuses – épouiller un chien... c'est une mission impossible ?

– Ou bien, il se trouve que nous ne sommes attirés que par ce qui donne une bonne impression dans le monde actuel : Vivre en fonction des pauvres... ou « adorer les pauvres comme si c'était Dieu » (Ptojo-latria)... comme c'est la « mode » du premier monde ?

♦ En tout cas, ce n'est pas pour rien que nous avons cherché, en même temps, la catarsis de notre peur et l'« exorcisme » papal : « Duc in altum ».

3º BIENVENUES LES TENSIONS... TANT QUE NOUS NE PERDONS PAS LE CHEMIN

● « ***Ou se renover ou mourir*** »

♦ L'église catholique, au concile vatican II, a pris conscience de cette loi primordiale inscrite dans l'évolution de tout vivant... et c'est à partir de là qu'a surgi, l'effort de rénovation qui s'est cristallisé, pour nous, dans la NOUVELLE CONSTITUTION (1980)... rénovation qui se poursuit jusqu'à ce jour.

♦ Le document final de l'Assemblée générale de 2004 a recueilli, expressément, l'invitation à poursuivre la rénovation... sans laquelle la vie ne peut pas continuer, par exemple :

– Dans la 3º partie du document final (« Un regard hardi vers le futur ») – et dans la seconde incise (« Renforcer notre activité apostolique ») on établira : « *La fidélité à notre vocation nous incite tous, au cours des années à venir, à faire usage des critères signalés dans les constitutions (Nº 2 et Nº 12) pour réviser les œuvres que nous maintenons, pour en* ***COMMENCER D'AUTRES NOUVELLES*** *abandonner celles qui ne correspondent plus à ces critères et donner une nouvelle vigueur aux ministères vincentiens actuels* » (conf. pag. 7).

– La troisième incise (« Rénover notre vie de communauté ») sera concrétisée par CLAPVI (3) de cette manière » « *Développer le sentiment d'identification, d'appartenance, et d'engagement avec l'****IDEAL VINCENTIEN,*** *dans nos communautés* » (conf. page 11).

– Et le sommet du document final sera de cette teneur : « *Les défis proposés dans ce document, par l'assemblée générale, qui se concrétiseront encore plus dans les provinces et dans les communautés locales, se résument dans la* ***FIDELITE A NOTRE CHARISME,*** *devenu vie pour tant de témoins, qui nous pressent à le mettre en pratique* » (conf. pages 11-12).

♦ Et, j'ai souligné un détail dans chacune des citations, que je tiens à commenter maintenant :

➢ Celui de la **page 7 :** LANCER d'autres œuvres, avec les critères des Constitutions (Nº 2 et Nº 12) :

□ Depuis que les Constitutions de 1980 ont exclu la formation du clergé de la fin de la C.M. où Saint Vincent l'avait mise,

le but de ce ministère dans les mêmes Constitutions (1980) est devenu ambigu...

- □ De fait, ni le N° 2, ni le N° 12 des Constitutions, ne mentionnent expressément la formation du clergé... ce qui déjà est un problème... mais, elles ne l'excluent pas non plus... et dans le N° 2 des Constitutions, cela pourrait être inclu, si nous les lisions avec une certaine bienveillance.
- □ Mais, si la C.M. se refuse, aujourd'hui, à COMMENCER LES ŒUVRES NOUVELLES **qui tiennent compte de la formation du clergé...** je crois qu'elle s'éloignerait de la raison d'être pour laquelle Saint Vincent l'a fondée. Cela je le pense.

➢ Les soulignements des pages : 11 et 12 : fidélité à l'IDEAL vincentien ou fidélité à NOTRE CHARISME :

- □ Contiennent également la RENOVATION en matière de la « formation du clergé »... ou alors demeurent des paroles vides, ceci à propos de la fidélité à l'ideal vincentien et la fidélité à notre charisme.
- □ N'oublions pas le mot du Pape : « *Ces deux aspects (évangélisation des pauvres – formation du clergé) continuent à occuper un lieu central* ».

- ***La CREATIVITE de la C.M., dans sa mission de « formatrice du clergé », N'EST PAS EPUISEE***

♦ Il y a déjà pas mal de temps, j'ai écrit une étude pour les étudiants de la province du Venezuela, avec cette présentation : « Quelle option du futur la province du Venezuela entend-elle choisir, en ce qui concerne la formation du clergé ? ».

♦ Le projet clé était celui-ci : « Le clergé diocésain du Venezuela souffre d'une forme spéciale de pauvreté psycho-spirituelle sur laquelle ne peuvent pas fermer les yeux les fils de Vincent de Paul lui qui a, avec eux, livré sa vie à l'évangélisation des pauvres ».

♦ Evidemment, il ne s'agissait pas de décrire une épidémie en laquelle tous et chacun des curés du pays étaient enfoncés. Et ce que j'ai appelé cette forme de pauvreté psycho-spirituelle, dans le clergé du Venezuela, je la résumais en ces SIX NUANCES :

1. Pauvreté intellectuelle.
2. La pauvreté d'une solitude toxique.
3. Une pauvre dimension contemplative.
4. La pauvreté de l'abrutissement.
5. La pauvreté de la culpabilité.
6. La pauvreté de la rupture intérieure.

- Et je considérais, dans la même étude, que la province du Venezuela se trouvait en condition de présenter, au moins, fût-ce de manière imparfaite, ces SIX OFFRANDES d'aide à ces formes de pauvreté que je percevais dans le clergé diocésain :
  1. Offrande de retraites dirigées, dans l'une de nos maisons.
  2. Offrande de simple hospitalité.
  3. Offrande d'aide spirituelle.
  4. Offrande de bibliothèques, de salles de lecture, d'internet... et de la direction d'un missionnaire en toutes ces choses.
  5. Offrande de missionnaires, spécialement préparés, pour des retraites - des cours - des ateliers - des récollections - des conférences... en vue de la formation du clergé.
  6. Offrande d'une psychotérapie formelle.

- Et, comme support légal à ce projet, je commentais dans la même étude, à nos étudiants, le N° 13 de nos CONSTITUTIONS :
  - ➢ Où l'on montre que c'est l'affaire des PROVINCES de juger des formes d'apostolat qu'il s'agit d'assumer...
  - ➢ C'est aux provinces et non nécessairement à la Congrégation tout entière, qu'il convient de décider si cette manière de rendre possible la formation du clergé, est adaptée ou non à cette province.

- Et il paraît plutôt curieux que le document final de l'Assemblée générale de 2004, N'AIT PAS CITE le N° 13 des Constitutions, dans la présentation des CRITERES : choisis pour réviser les œuvres à poursuivre quand il s'agit de lancer des œuvres nouvelles – pour en abandonner quelques-unes en vue de donner une nouvelle vigueur à d'autres... (conf. page 7).

- Il est clair, à mon avis, que la CREATIVITE de la C.M. en matière de rénovation dans son ministère de formatrice du clergé, ne souffre pas d'épuisement, loin de là sur les lignes que nous trace le document final de l'Assemblée générale de 2004...
  - ➢ Lequel se termine (comme je l'ai déjà rappelé) en mentionnant ces details très PRECIS : « *Les défis proposés dans ce document, par l'Assemblée générale, qui se CONCRETISERONT encore plus au niveau des PROVINCES et des COMMUNAUTES LOCALES, se signalent par la fidélité à notre charisme...* ».
  - ➢ Je crois que nous en sommes, au moins, arrivés à une RECONNAISSANCE du fait que la creativité **n'est pas épuisée...** Si ce n'est pas plus. Une **urgence** expresse d'avoir à poursuivre dans la ligne de cette créativité au niveau des provinces

et des communautés locales... Ce qui embrasse, évidemment, notre ministère de **FORMATEURS DU CLERGE** qui nous appartient par nature et par volonté expresse de Saint Vincent.

CONCLUSION – ETRE, TOUJOURS MISSIONNAIRES : RIEN DE PLUS RIEN DE MOINS (2)

1. *« Ce que le législateur a voulu dire, il l'a dit » (« quidquid legislator voluit dicere, dixit ») : C'est le principe fondamental du droit*

- Quand, dans un document officiel, de la C.M., comme l'est le document final de l'Assemblée générale de 2004, nous lisons (conf. page 7). *« La FIDELITE à notre vocation nous PRESSE TOUS, dans les années à venir : à trouver de nouvelles formes pour INTEGRER, dans notre ministère, l'annonce de la parole et la célébration des sacrements, avec le service DIRECT au pauvre »* :
  - ♦ Quelque chose, dans mon intérieur, proteste et crie : « Ce n'est pas là qu'est Saint Vincent ».
  - ♦ Pour moi, si je vois Saint Vincent dans son exigence de (RR.CC. I, 2), que j'ai déjà mentionné : *« Aller au devant ("obire") des autres travaux ordonnés et conformes, aux tâches déjà dites »*.
  - ♦ Mais, que TOUS nous nous sentions PRESSES à INTEGRER : l'annonce de la parole et la célébration des sacrements, avec le service DIRECT du pauvre... et cela, comme signe de FIDELITE à notre vocation...
    - ➢ Non seulement c'est quelque chose à quoi n'a jamais pensé Saint Vincent.
    - ➢ Mais que le Saint, au point qu'il se scandaliserait, je le crois, d'une proposition de ce genre : Comment peut-il venir à l'esprit et à la sensibilité, de Monsieur Vincent, que la confession générale qu'il entend, et l'absolution sacramentelle qu'il donne, pour qu'il ne soit pas condamné, est un service du pauvre, mais non un SERVICE DIRECT ?
- Si Saint Vincent avait voulu que la Congregation de la Mission soit la branche masculine des Filles de la Charité, il nous l'aurait dit clairement, dans les règles communes, œuvre de sa maturité, à la rédaction de laquelle il s'est permis de perdre 33 ans (« circiter »), parce que l'importance de l'œuvre l'exigeait.

2. *Le MERCANTILISME de la conscience*

- C'est le grand malheur de notre culture, commentera E. Fromm : (« Ética y psicoanálisis ») :
  - « Si on ne demande pas quelque chose, c'est que cela n'a aucune valeur »... proclame le mercantilisme, dans le monde du commerce.
  - Et avec cette injection dans la conscience, nous avons détruit toutes les valeurs éthiques de notre monde : par exemple, si on n'insiste pas sur la véracité, c'est parce qu'elle ne vaut rien – si on n'insiste pas sur la justice, c'est qu'elle ne vaut rien – si on n'insiste pas sur la fidélité, c'est qu'elle ne vaut rien – si on n'insiste pas sur le respect de la personne, c'est qu'elle ne vaut rien, – etc., etc.
  - Rendre plus crédibles nos valeurs, c'est une des grandes préocupations du doc. final, qui est commenté dans une autre étude.
  - Si, l'annonce de la parole et la célébration des sacrements NE SONT pas un service DIRECT du pauvre (conf. page 7). Cela ne signifie-il pas une INCROYANCE notoire, de notre part, en ces valeurs missionnaires ?
- (Jean 20, 21) résume très bien toute la théologie de la MISSION qui apparaît dans les Evangiles : « *Comme le Père m'a envoyé – Moi aussi je les envoie* ».
- Saint Thomas nous offrira la même réalité, avec des nuances plus parlantes si c'est possible : « *Contempler les choses divines – Et transmettre aux autres ce qui a été contemplé* » (« divina contemplari et contemplata aliis tradere »). Telle est la synthèse de toute la MISSION de l'église.
- La grande malchance pour le peuple d'Israel, c'était le manque de prêtres et de prophètes... c'est ce que nous diraient les prophètes et les psaumes à chaque instant.
- De quoi ce peuple a-t-il donc besoin ?

  Le manque de salut n'est-il pas plus aigu que le manque de sens à sa vie ?

  Fournir de quoi manger à l'affamé, est-ce un service plus **direct** que de lui procurer le baptême - la communion - l'onction des malades - que la prédication de la parole de Dieu ?...

  Avoir de bons curés, n'est-ce pas plus urgent pour le pauvre peuple, que de trouver une bonne asistance sanitaire ?

Qu'aurait répondu Saint Vincent à ces questions ?

Qu'est-ce qui arrive à la C.M. pour qu'elle ait des doutes aussi sérieux sur ces points, jusqu'à en venir à oublier presque qu'elle est dans l'église aussi pour la formation du clergé ?

Traduction : François Joseph Brillet, C.M.